

FICHE DIPLÔME

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Le titulaire du CAP métiers de la coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du planning de rendez-vous.

Formation
**diplômante par
apprentissage**

Niveau de sortie
3 (CAP)
Code RNCP : 39266

**en alternance
en présentiel et à
distance**

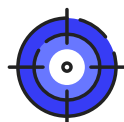


PRÉ-REQUIS :

- Avoir 15 ans et plus ou sortie de 3^{ème}.
- Admission définitive à la signature d'un contrat en apprentissage.

Délais et modalités d'accès :

Intégration en apprentissage sur candidature et tout au long de l'année.



OBJECTIFS :

- Entretenir et embellir la chevelure.
- Respecter la réglementation et les normes en vigueur.
- Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous.
- Utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation.
- Utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels.
- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement.



COMPÉTENCES VISÉES :

- Réaliser les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine.
- Accueillir de la clientèle ;
- Conseiller et faire de la vente de service et de produits.



DURÉE :

Contrat d'apprentissage de 2 ans, aménageable en 1 an selon le profil de l'apprenti.

910 heures réparties entre le temps en CFA et en entreprise.



TARIFS :

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat).

L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.



PUBLIC :

Jeunes sortant de 3^{ème} toutes catégories.

Nous consulter pour les autres publics.



ACCESSIBILITÉ :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.



LIEU DE FORMATION :

CFA CACIMA



PROGRAMME DE FORMATION :

Réaliser des prestations de coiffure :

- Élaborer un diagnostic.
- Mettre en oeuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire.
- Maîtriser des techniques de coiffure :
 - Coupe (femme, homme)
 - Couleur (coloration et effet de couleur)
 - Forme (mise en forme temporaire ou durable par enroulage, coiffage)
- Réaliser des techniques spécifiques telles que la coiffure événementielle et l'entretien pilo-facial.

Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise :

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous.
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires.
- Contribuer à l'activité de l'entreprise.

Savoir gérer un salon de coiffure

Enseignements généraux :

- Sciences Appliquées
- Technologie
- Arts appliqués
- Expression française et ouverture sur le monde



MÉTHODES :

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes. À noter qu'une partie des enseignements est effectué à distance.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

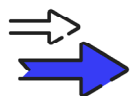
Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

En fin de formation, si le candidat réussit les épreuves terminales de certification définies par le Ministère, il valide son diplôme.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.



ÉQUIVALENCES & PASSERELLES :

Certaines de nos formations permettent des passerelles d'une formation à l'autre en aménageant les parcours.



DÉBOUCHÉS :

Débouchés professionnels :
Coiffeur

Secteurs d'activités :
Salons de coiffure
Etablissements de soins
Milieu du spectacle et de la Mode



SUITE DE PARCOURS POST DIPLOME :

Brevet Professionnel Coiffure
Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur
Bac Pro métiers de la coiffure
Bac Pro Perruquier Posticheur



Taux d'obtention :

1 élève en cours de cours de formation
100% de réussite



CONTACTEZ-NOUS :



4, boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Email : cfa@cacima.fr

Téléphone : 41 05 46

Organisme de formation enregistré sous le n° 05973158197 auprès du Préfet de région.

PARTENAIRES



Date de mise à jour du document :
12/08/2025